

Communiqué

Les dernières décisions de la Commission permanente

Lors de la Commission permanente du 18 juillet 2014, les élus ont voté :

Economie

Aménagement de parcs d'activités : 693.000 € pour le développement de la zone de Douzy.

Aide à l'investissement et à l'emploi : 211.100 € d'aides sous forme de prêts à taux zéro au bénéfice de 10 PME pour la réalisation de plus de 1 million € d'investissements, accompagnés de la création de 17 emplois.

Aide à l'embauche de travailleurs défavorisés ou handicapés : 26.000 € de subventions pour 2 entreprises ayant recruté 8 personnes (1 bénéficiaire du RSA, 6 demandeurs d'emploi depuis plus de 6 mois, et 1 travailleur dit défavorisé ou handicapé).

Aide à l'amorçage : 25.000 € pour une entreprise d'insertion du canton de Givet qui souhaite développer de nouvelles activités.

Aide à la participation des PME à des manifestations commerciales extérieures à la région : 13.463 € pour 5 entreprises

Aide à la mise aux normes des petites entreprises : 1.060 € de subvention pour un salon de coiffure du canton de Rethel qui a installé dans son établissement des toilettes pour personnes à mobilité réduite.

Agriculture – Environnement

50.298 € de subventions pour 3 structures du monde agricole.

22.400 € sous forme d'avance sans intérêts pour un éleveur du canton de Signy l'Abbaye qui souhaite développer un élevage de poulets fermiers avec vente directe.

Aménagement du territoire

701.170 € de subventions au profit de 34 collectivités pour les aider dans leurs travaux de voirie communale.

368.369 € de subventions au titre du Programme de rénovation urbaine (ANRU) pour la construction de 38 logements dans le quartier de La Houillère à Charleville-Mézières.

62.360 € pour l'extension du pôle scolaire de Novion-Porcien.

30.000 € au bénéfice de 6 associations syndicales autorisées et commune qui lancent des travaux d'aménagement de rivières non domaniales.

18.733 € au bénéfice de 2 communes pour la réalisation de 3 opérations d'éclairage public urbain.

Solidarités

94.940 € de subventions pour 26 collectivités qui effectuent des travaux de mise aux normes d'accessibilité des équipements publics.

9.512 € de participation aux vacances en accueil de loisirs, au profit de 834 enfants ardennais ressortissants de la CAF ou de la MSA.

11.500 € pour le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD).

Education

24.663 € de subventions pour une centaine d'écoles du département qui proposent des séjours classes vertes à plus de 5.600 élèves.

Formation

4.710 € pour 44 jeunes Ardennais qui suivent une formation BAFA, BAFD et BNSSA.

Sport

755.000 € de subventions de fonctionnement réparties entre le CSSA, l'Etoile et les Flammes de Charleville-Mézières.

283.303 € de subventions à 37 collectivités ou associations pour les soutenir dans leurs opérations de création ou de rénovation de leurs équipements sportifs ou socio-éducatifs. Par exemple : **60.000 €** (répartis sur 3 ans) pour l'extension du COSEC de Grandpré, **31.000 €** pour la création d'une maison pour tous à Girondelle, ou **30.000 €** pour l'extension de la salle des fêtes de Montcheutin.

17.750 € de subventions à 16 associations ou comités départementaux organisateurs d'événements sportifs.

3.598 € de subventions de fonctionnement à 12 associations sportives départementales.

Culture et patrimoine

282.670 € de subventions pour 32 collectivités qui se lancent dans des travaux de restauration de bâtiments historiques ou religieux. Parmi les projets : la restauration de l'église Saint-Waast à Rilly sur Aisne (**47.105 €**), l'aménagement du site de mémoire de Villy la Ferté (**40.000 €**), ou la restauration des toitures et des façades de l'église de Remilly Aillicourt (**40.000 €**).

17.942 € au titre du Plan départemental de développement de la lecture publique pour des aménagements dans 2 bibliothèques situées dans les cantons de Carignan et d'Attigny.

8.585 € de subventions à 16 associations culturelles de jeunesse et d'éducation populaire.

4.720 € au titre du devoir de mémoire à 11 associations.